



r-conseil
GENECH
59242 Genech

79529304200011
06-60-94-13-71
guylamour.rconseil@gmail.com

Jean Naimard



Evaluation thermique

simulation réalisée le 30/05/2017



Département
Nord



Année de construction
1970



Surface habitable
112 m²

La rénovation énergétique

Une partie de votre projet de rénovation comprend des modifications de votre logement sur le plan thermique. On peut alors parler de rénovation énergétique.

La particularité d'une rénovation énergétique, c'est qu'elle génère des économies et permet un meilleur confort.

L'objectif d'une rénovation énergétique réussie, c'est que les économies dégagées permettent de financer les travaux au maximum.

Dans l'idéal, elle ne doit pas représenter de surcoût dans le budget quotidien - la seule différence : vous payez des travaux durables plutôt que de l'énergie consommable.

! Ne rien faire revient souvent plus cher !

✓ Tout le monde y gagne : vous, votre budget mais aussi l'environnement !



Gagnez en confort



Faites des économies en consommant moins d'énergie.



Respectez l'environnement.



Valorisez votre bien immobilier :
+5% par lettre de DPE gagnée.
(source : Conseil National du Notariat)



Protégez-vous des variations du prix de l'énergie.

Le but de l'évaluation

Cette évaluation thermique rapide **NON RÉGLEMENTAIRE** vous aide à :



Faire un bilan du logement existant



Évaluer l'impact des travaux proposés avec une vision énergétique globale



Estimer un budget composé de coûts de travaux, mais aussi d'aides publiques, de financement et d'économies d'énergie



Attention, ce document est fourni à titre indicatif et n'engage pas l'entreprise ou l'organisme qui l'émet. Toutes les données présentées sont issues de calculs fiables mais restent le résultat d'une simulation qui se base sur une certaine part d'hypothèses.

Pour obtenir une étude thermique complète réglementaire et opposable, adressez-vous à un bureau d'étude thermique habilité. Cela peut vous être utile pour justifier des performances énergétiques de votre logement.

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

CONTEXTE

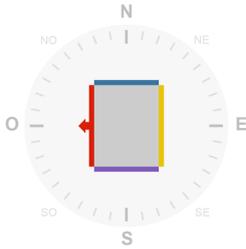


Maison de 1970



Département 59 - Nord
Température de référence : -9 °C
Altitude : entre 0m et 200m

ARCHITECTURE



Plan compact orienté Ouest
0 mitoyenneté



8 Fenêtres

1 Porte



1 Baie vitrée



1 niveau 112m² habitables
Combles perdus
Sous-sol non chauffé

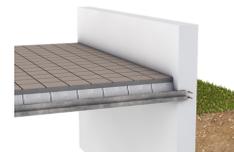
COMPOSITION DES PAROIS

Combles



Structure bois
Isolation de 100 mm agée de plus de 10 ans
 $R_p = 2.68 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Plancher du sous-sol



Structure béton ou terre-cuite
Sans isolation
 $R_p = 0.50 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Murs extérieurs



Brique pleine
Sans isolation rapportée
 $R_p = 0.44 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

OUVERTURES



Fenêtres Bois
Simple vitrage
Battants pleins ou volets roulants



Porte Bois
Vitrée > 30%



Baie vitrée Bois
Simple vitrage
Volets roulants



Portes-fenêtres : Aucune



Fenêtres de toit : Aucune

RENOUVELLEMENT DE L'AIR



Ventilation par
infiltration et ouverture
des fenêtres

USAGE DU LOGEMENT



Scénario personnalisé



Besoin en eau chaude à 60°C :
88 L/jour



Température de consigne : 19°C

EQUIPEMENT



Chaudière fioul basse
température produisant l'eau
chaude



Radiateurs acier
< 65°C - 18 kW



Production de l'eau chaude sanitaire
par chaudière fioul BT



Séjour/salon : Aucun



Chambre : Aucun



Salle de bain : Aucun

Évaluation thermique avant travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	
<50 A		<5 A	
51 à 90 B		6 à 10 B	
91 à 150 C		11 à 20 C	
151 à 230 D		21 à 35 D	
231 à 330 E	266 E	36 à 55 E	
331 à 450 F		56 à 80 F	
> 450 G		> 80 G	86 G

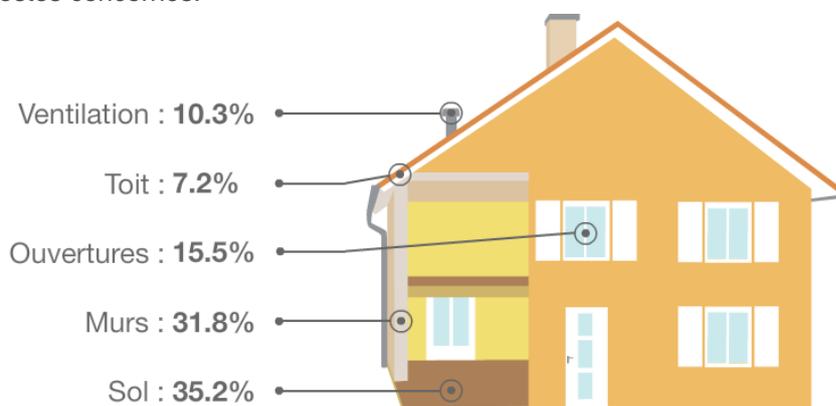
Estimation des consommations totales d'énergie
environ 2800 €/an

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

Répartition des déperditions thermiques du logement

Les déperditions thermiques d'une construction correspondent à son niveau de « pertes de chaleur », pour une température extérieure de référence, et une température de confort souhaitée.

Plus le pourcentage d'un poste est important et plus ce poste est responsable d'importantes pertes de chaleur en hiver. Les ponts thermiques (pertes au niveau des jonctions) des parois ont été répartis sur l'ensemble des postes concernés.



Estimation des déperditions totales de la construction
14.7 kW

1 : Isolation des murs

Première variante



ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

58 kWhep/m².an soit

22 %



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

19 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

21000 km

Par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+3 %

*D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES
des Notaires de France d'Octobre 2018.*



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

9 ans



COMMENTAIRES

L'isolation des murs extérieurs permet de réduire fortement les déperditions ainsi que les ponts thermiques. Elle permet également d'effectuer un ravalement esthétique complet de cette maison. De plus, tous les travaux s'effectuent à l'extérieur, donc sans gêne pour les occupants.

La mise en place de la VMC est primordiale pour la bonne santé des occupants ainsi que du bâtiment lui-même.

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 140 mm de laine de roche en panneaux + enduit de façade

R = 4.3 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable B

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

Évaluation thermique après travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)			Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)		
	Avant travaux	Après travaux		Avant travaux	Après travaux
<50 A			<5 A		
51 à 90 B			6 à 10 B		
91 à 150 C			11 à 20 C		
151 à 230 D		208 D	21 à 35 D		
231 à 330 E	E		36 à 55 E		
331 à 450 F			56 à 80 F		67 F
> 450 G			> 80 G	G	

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE

22 %



Vous allez retrouver ce pourcentage d'économie sur vos factures énergétiques si vous ne changez pas de comportement de consommation.

Attention, cette valeur reste théorique et n'est pas opposable.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

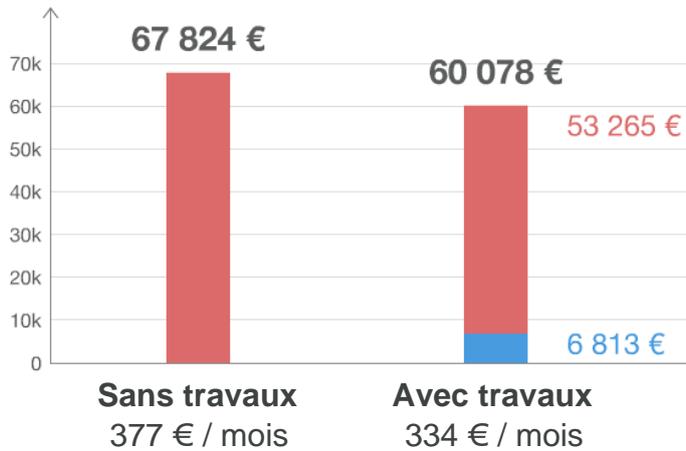
important



Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS



Temps de retour sur investissement
9 ans

Economies de 43 € / mois
pendant 15 ans



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 8 870 € et 10 840 € TTC

AIDES



2 aides activées / 4 148€

FINANCEMENT



Pas d'Éco-PTZ, pas d'apport,
5 710 € d'emprunt sur 15 ans à 2.00 %
(38 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES



6.50 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet

Remboursement de l'Éco-PTZ	-
----------------------------	---

Remboursement du prêt bancaire	38 € / mois 15 ans
--------------------------------	-----------------------

Les certificats d'économie d'énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Crédit d'Impôt Transition Énergétique

Condition(s) :

Retrouvez l'ensemble des conditions pour bénéficier du crédit d'impôt ainsi que les travaux éligibles et les caractéristiques techniques exigées sur www.ademe.fr



Territoire :

Contact :

Montant de l'aide

2397 €

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économie d'énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Les travaux associés à cette simulation génèrent des certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 357 358 kWh cumac.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles)proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant un qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques technique exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html



Territoire : État français

Montant de l'aide

1751 €

2 : Isolation des murs et remplacement des menuiseries

Deuxième variante



ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

74 kWhep/m².an soit

28 %



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

24 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

27000 km

Par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+3 %

*D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES
des Notaires de France d'Octobre 2018.*



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

14 ans



COMMENTAIRES

L'isolation des murs extérieurs permet de réduire fortement les déperditions ainsi que les ponts thermiques. Elle permet également d'effectuer un ravalement esthétique complet de cette maison. De plus, tous les travaux s'effectuent à l'extérieur, donc sans gêne pour les occupants.

La mise en place de la VMC est primordiale pour la bonne santé des occupants ainsi que du bâtiment lui-même.

Le remplacement des menuiseries permet de diminuer les déperditions et d'améliorer l'étanchéité à l'air .

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 140 mm de laine de roche en panneaux + enduit de façade

R = 4.3 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



Remplacement de la totalité des menuiseries extérieures par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré

- ✓ limite les courants d'air involontaires
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ matériau des huisseries à faible impact environnemental



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable B

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

Évaluation thermique après travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux	
<50 A					<5 A				
51 à 90 B					6 à 10 B				
91 à 150 C					11 à 20 C				
151 à 230 D			192	D	21 à 35 D				
231 à 330 E		E			36 à 55 E				
331 à 450 F					56 à 80 F			62	F
> 450 G					> 80 G		G		

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE

28 %



Vous allez retrouver ce pourcentage d'économie sur vos factures énergétiques si vous ne changez pas de comportement de consommation.

Attention, cette valeur reste théorique et n'est pas opposable.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

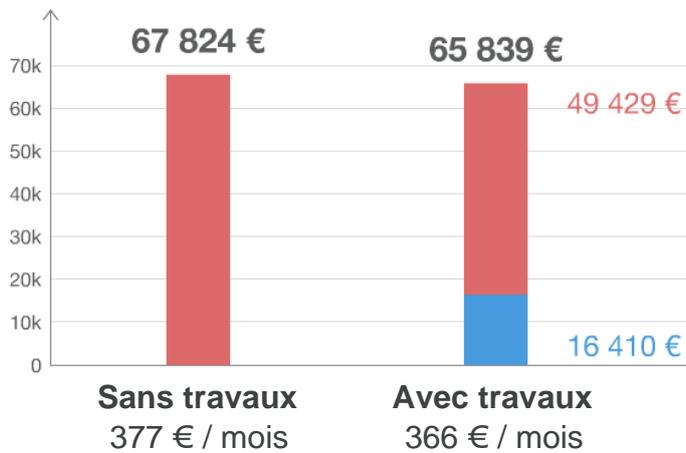
très important



Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS



Temps de retour sur investissement
14 ans

Economies de 11 € / mois
pendant 15 ans



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 19 370 € et 23 670 € TTC

AIDES



2 aides activées / 5 410€

FINANCEMENT



16 110 € d'Éco-PTZ, pas d'apport,
pas d'emprunt

PRIX DES ÉNERGIES



6.50 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet

Remboursement de l'Éco-PTZ

10 ans

Remboursement du prêt bancaire

-

Les certificats d'économie d'énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Crédit d'Impôt Transition Énergétique

Condition(s) :

Retrouvez l'ensemble des conditions pour bénéficier du crédit d'impôt ainsi que les travaux éligibles et les caractéristiques techniques exigées sur www.ademe.fr



Territoire :

Contact :

Montant de l'aide

3297 €

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économie d'énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Les travaux associés à cette simulation génèrent des certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 431 158 kWh cumac.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles)proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant un qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques technique exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html



Territoire : État français

Montant de l'aide

2113 €

: Isolation des murs + remplacement des menuiseries + changement cha

Troisième variante



ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

149 kWhep/m².an soit

56 %



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

79 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

88000 km

Par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

+8 %

*D'après les ÉTUDES STATISTIQUES IMMOBILIÈRES
des Notaires de France d'Octobre 2018.*



RETOUR SUR INVESTISSEMENT

12 ans



COMMENTAIRES

L'isolation des murs extérieurs permet de réduire fortement les déperditions ainsi que les ponts thermiques. Elle permet également d'effectuer un ravalement esthétique complet de cette maison. De plus, tous les travaux s'effectuent à l'extérieur, donc sans gêne pour les occupants.

La mise en place de la VMC est primordiale pour la bonne santé des occupants ainsi que du bâtiment lui-même.

Le remplacement des menuiseries permet de diminuer les déperditions et d'améliorer l'étanchéité à l'air. Après isolation, traitement de l'étanchéité à l'air et remplacement des menuiseries, les besoins énergétiques sont fortement diminués et la mise en place d'une pompe à chaleur devient tout à fait pertinente.

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 140 mm de laine de roche en panneaux + enduit de façade

R = 4.3 m².K/W

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade



Remplacement de la totalité des menuiseries extérieures par des menuiseries en bois avec double vitrage amélioré

- ✓ limite les courants d'air involontaires
- ✓ améliore le confort acoustique
- ✓ matériau des huisseries à faible impact environnemental



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable B

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson



Remplacement de la chaudière fioul bt par une pompe à chaleur air-eau produisant l'eau chaude

- ✓ puise de l'énergie gratuite dans l'air extérieur
- ✓ programmable
- ✓ bonne durée de vie

Liste des interventions proposées



Isolation du circuit de distribution

- ✓ réduction des pertes de chaleur le long du réseau
 - ✓ amélioration du fonctionnement du circulateur
-

Évaluation thermique après travaux

Cette évaluation prend en considération votre comportement (nombre d'occupants, utilisation de l'eau chaude, programmation) afin d'obtenir des résultats se rapprochant du réel.

Classe énergétique estimée (kWh _{ep} /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux		Classe d'émissions de gaz à effet de serre estimée (kgCO ₂ /m ² .an)	Avant travaux		Après travaux	
<50 A					<5 A				
51 à 90 B					6 à 10 B			8	B
91 à 150 C			117	C	11 à 20 C				
151 à 230 D					21 à 35 D				
231 à 330 E		E			36 à 55 E				
331 à 450 F					56 à 80 F				
> 450 G					> 80 G		G		

Attention, cette évaluation thermique n'est pas un DIAGNOSTIC de PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE) réglementaire mais une évaluation n'engageant pas l'émetteur. Les valeurs sont conventionnellement exprimées en énergie primaire (avec le suffixe « ep ») et ne correspondent donc pas forcément aux valeurs susceptibles d'être relevées sur vos compteurs énergétiques (qui affichent l'énergie finale « ef »).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ESTIMÉE

56 %

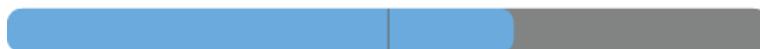


Vous allez retrouver ce pourcentage d'économie sur vos factures énergétiques si vous ne changez pas de comportement de consommation.

Attention, cette valeur reste théorique et n'est pas opposable.

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

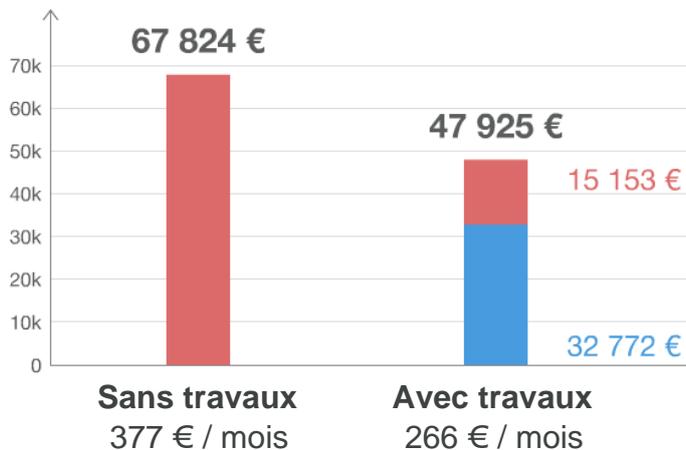
important



Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS



Temps de retour sur investissement
12 ans

Economies de 111 € / mois
pendant 15 ans



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 30 950 € et 37 830 € TTC

AIDES



2 aides activées / 6 615€

FINANCEMENT



Pas d'Éco-PTZ, pas d'apport,
27 776 € d'emprunt sur 15 ans à 2.00 %
(182 € / mois)

PRIX DES ÉNERGIES



2.00 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet

Remboursement de l'Éco-PTZ	-
----------------------------	---

Remboursement du prêt bancaire	182 € / mois 15 ans
--------------------------------	------------------------

Les certificats d'économie d'énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Crédit d'Impôt Transition Énergétique

Condition(s) :

Retrouvez l'ensemble des conditions pour bénéficier du crédit d'impôt ainsi que les travaux éligibles et les caractéristiques techniques exigées sur www.ademe.fr



Territoire :

Contact :

Montant de l'aide

4920 €

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économie d'énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Les travaux associés à cette simulation génèrent des certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 345 875 kWh cumac.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'Etat. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles)proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant un qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques technique exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html



Territoire : État français

Montant de l'aide

1695 €